

3°) ATTITUDES POLITIQUES ET SOCIALES
 DANS LA REGION DU CREUSOT AU DEBUT DU XX^e SIECLES

Thèse de 3^e Cycle, soutenue par M. Marcel MASSARD,
 devant l'Université de Lyon II, le 13 mars 1971.

M. Marcel Massard a soutenu devant l'Université de Lyon II, le 13 mars 1971, une forte thèse de 3^e Cycle, devant un jury composé de MM. Pierre Léon, Professeur à la Sorbonne, rapporteur, Jacques Gadille, Professeur à l'Université de Lyon II, et Jean-Marie Mayeur, Maître de Conférences à cette même université.

M. Massard, au cours d'un exposé clair et concis, montra que son oeuvre s'est inspirée des principes de la Géo sociologie électorale et qu'il s'est efforcé de rechercher, dans une ville hautement industrialisée, pourquoi les populations ouvrières avaient largement voté à droite, au cours de la période 1919-1939. Cette recherche a été conduite à la fois selon les méthodes traditionnelles de l'Histoire et à l'aide d'un emploi massif des services de l'ordinateur, en particulier dans le domaine de la démographie. Toutes ces prospections ont abouti à mettre en lumière un phénomène mesurable et minutieusement mesuré de « bi-polarisation » - la cité portant ses suffrages sur les candidats conservateurs et les campagnes avoisinantes misant sur le socialisme. A la suite d'une analyse factorielle poussée, M. Massard montre que l'émigration « forcée » d'éléments particulièrement « actifs » de la population locale est largement responsable d'une situation, qui laisse place cependant, au cours des années 1930, à de sensibles mutations, génératrices d'un avenir plus mouvementé.

Au cours d'une discussion fort animée, où M. Massard intervient

souvent avec vigueur et bonheur pour défendre ses thèses, M. Pierre Léon, tout en reconnaissant que l'entreprise menée à bien par l'auteur témoigne d'un réel et original effort statistique, regrette qu'il se soit limité aux sources proprement locales et qu'il n'ait pas tiré non plus tout le parti souhaitable de la section des Archives Schneider qui lui avait été ouverte. Il pense que M. Massard aurait pu être plus audacieux et rompre plus délibérément avec les méthodes « classiques », en privilégiant les explications de la profondeur, en insistant davantage sur l'impact de la conjoncture économique et du niveau de vie. De son côté, M. Gadille estime que les problèmes de mentalité auraient pu être analysés de façon plus poussée par les méthodes les plus fines de l'étude socio-culturelle, ainsi que par celle des « antécédents ». Il regrette que M. Massard n'ait pas suivi l'exemple que donne Melle Rolande Trempé, dans sa grande thèse sur « les Mineurs de Carmaux » et qu'il se soit moins appuyé qu'elle sur les structures de base, pour s'élever vers le syndicalisme et vers les hauts niveaux de la Politique. Enfin, M. Jean-Marie Mayeur pense que le plan adopté est générateur d'illogismes et de répétitions. Il regrette que M. Massard n'ait pas précisé plus nettement le rôle joué par le clergé et il aurait souhaité une réflexion plus structurée sur les formes et le style de la vie politique creusotine : les problèmes du socialisme local et de l'apparition d'une « nouvelle dérive », dans les années 1930, auraient gagné à être plus largement explicités.

Le jury, après avoir entendu longuement M. Marcel Massard, qui répondit aux objections qui lui avaient été présentées avec fermeté, en marquant parfois des points à son avantage, lui accorda le titre de Docteur de 3e Cycle en Histoire Contemporaine, avec la Mention Bien.